COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE METROPOLE DE LYON

Compte-rendu réunion du 29 Novembre 2023

Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, Sébastien PERRIER-DAVID, Eric INGLESSIS, Didier SAMSON, Rosa PARENTI, Jean-Claude MALAURIE, Sylvie VILLALBA, Jean-Marc ACHARLES, Christophe SARRIO, Ludovic TIFOURKI

Absents Excusés : Laurent DUPEUBLE, Jean-Louis CAZEMAJOU, Claudine GORINI, Morgane GIBIERGE, Marie LEBRETON

Début à 18h06

1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 29 Novembre 2023

Modifications du CR. Il sera renvoyé.

2 – Prévisions 2024 pour CD69 (qui fait quoi au sein du CD69, tour de table)

Jean-Claude Malaurie : se représente et commission handicape

Ludovic Tiforki : se représente, championnat des clubs

Sylvie Villalba, se représente, licences

Karine Paupert, membre extérieur, s'occupera de la commission féminine, et se présentera aux élections 2024/2028

Eric Inglessis , se représente

Jocelyne Granier, verra dans les mois à venir

Thierry Lebreton, oui je repars

Cristina Zanet, verra dans les mois à venir

Jean-Louis Beretta, se représente et continue à aider pour les licences les mutations les permanences

Rosa Parenti, se représente et continue à s'occuper des mutations et les corporatifs

Didier Samson, se représente et continu commission provençale

Christophe Sarrio, se représente et continu à s'occuper de la coupe de France

André Di Ruzza, se représente et continu les licences et responsable de la commission de discipline

Jean-Marc Acharles, continu enregistrements concours et championnat des clubs

Sébastien Perrier-David, se représente et continu comme représentant des arbitres

3 – Retour sur divers contrats et divers investissements

Rencontre pour donner suite à la réunion de la commission financière, avec des prestataires :

- Elis, rencontre avec la société le vendredi 1er décembre 2023 à 14H, retour à la prochaine réunion.
- Verisure, re négociation jusqu'au 5 octobre 2024, au prix de 68 € au lieu de 98 €
- Achat de talkie-walkie (au nombre de 14), achat à Décathlon avec négociation, (50 € les 2 talkies walkies)
- Prévisions achats de téléphones fixes sur budget 2024, attendre janvier période soldes
- Vêtements pour l'AG : pour les nouveaux arrivants : une commande de polos blancs et d'une veste noire va être passée auprès de notre équipementier G. PRAT
- Travaux de peinture aux WC, à la suite de la fuite : travaux faits et payés par l'assurance

4 –Règlements pour 2024 (CDR, GP, trophée féminin)

a) Grands prix et Trophée féminin :

Des nouveaux règlements ont été refaits par Sébastien, Eric et Claudine.

Le projet joint à ce CR. Les membres présents relisent ce règlement et valident le nouveau règlement.

Nous procédons aux votes :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention :0

Adapté par les membres présents à l'unanimité.

Cette info sera mise sur le site et sera à l'ordre du jour de l'AG du 6 janvier 2024.

b) Bol d'Or :

La date a été modifiée au 28 Janvier 2024, au club de l'ASPVV.

c) Charte du championnat des clubs de pétanque et jeux provençal

Thierry fait la lecture de cette nouvelle charte

5 – Finances et trésorerie

Dépôt des comptes au cabinet Joye le 8 novembre, avec les efforts de tous on aura un compte de résultat positif.

Dettes de G. Rosset on attend retour du cabinet comptable (perte de 5 000 €)

À la suite de ce bilan, des récompenses seront attribués aux différents champions,

Dettes des clubs environ 5 000€ suite aux relances de Jean-Louis, merci à lui pour son travail.

Avec le travail de relance et les efforts de tous, nous avons actuellement en banque environ :

Livret 56 000 €

Banque 12 000 €

6 – Questions

a) Petit rappel sur les nouvelles formalités des mutations, à la demande de Jean-Claude

b) Suite à la réunion en vision qui a eu lieu le mardi 28 novembre, entre tous les présidents de la ligue AURA, voilà ce qui va être demandé lors du congrès de la FFPJP à Grande Synthe.

c) Questions à poser aux prochains congrès

Comité Régional : comment se fait-il qu'il n'y ai pas d'élu de chaque CD obligatoire pour faire remonter les différentes informations ?

Fédération : *Les arbitres demandent qu'une fois le but lancé, le joueur n'a plus le droit de touché le terrain (boucher trous, tamiser le terrain)

*Comment se passe les concours promotion pour les non classés, car ces joueurs ne jouent que le promotion, c'est pour ça qu'ils prennent des licences, nous risquons de perdre beaucoup de licenciés.

d) Retours AG des clubs

- Brosses jean louis : paiements payer 2 fois, recherche de bénévoles pour arroser les terrains, tenir la buvette etc.. Plus de cartes sociétaires, boulodrome sera fermé début juin

- Club de Dracé : démission de Didier Samson, un nouveau bureau a été réélu.

- Corbas : Sébastien était le représentant du CD69, retour de cet AG : le terrain en gohrr va être pris pour un skate parc. Compliqué pour le club d'organiser des gros championnats sans ces terrains.
  Lors des AG il a bien été précisé que pour les handicapés, on a besoin des cartes handicaps.

- Corpos : Thierry pose la question a Rosa pour l'organisation de ces concours. Lors des concours les joueurs ne reçoivent rien. A la fin d'année des récompenses sous forme de bons d'achats en fonction des points gagnés. Pour ceux qui quittent ou qui changent de clubs corpo, auront leurs cartes cadeaux

- Concours arbitrage Sébastien : Thierry explique le contrat qui a été signée entre le CD69 et Sébastien. Les membres du CD présents sont d'accord avec cette proposition. Sauf 1 membre qui souhaite lui faire un don.

- Question de Christophe : qui a décidé du championnat triplette a la Calade ? Réponse de Thierry : ce sont les membres de la commission des Championnats du Rhone.

- Questions envoyées par Jean Claude : ces questions portent sur les certificats médicaux voir ci-après

Fin à 20h30

La secrétaire

Cristina ZANET

Le Président

Thierry LEBRETON